

Paris va soutenir la végétalisation des balcons avec « Des graines à tous les étages »

Pénélope Komitès, adjointe à la Maire, soumettra au prochain Conseil de Paris le dispositif « Des graines à tous les étages », qui va encourager les Parisiens à végétaliser leurs bords de fenêtres, leurs balcons et leurs terrasses, avec des essences utiles à la biodiversité.

Anne Hidalgo a placé au cœur de son ambition pour Paris le développement de la nature en ville et l'émergence d'un nouveau modèle urbain. Elle s'est fixée pour objectif d'atteindre 100 hectares de toits, de façades et de murs végétalisés en 2020, dont un tiers sera consacré à l'agriculture urbaine.

Depuis le début de la mandature, Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge des espaces verts, de la nature et de la biodiversité, a impulsé de nombreux dispositifs en ce sens. Permis de végétaliser, ventes des surplus des plantes et arbustes issus de la pépinière municipale, création de murs végétalisés dans les arrondissements, développement de l'agriculture urbaine : les Parisiens ont chaque fois témoigné de leur engouement.

30.000 sachets de graines distribués gratuitement aux Parisiens

La semaine prochaine, le Conseil de Paris sera appelé à soutenir une nouvelle mesure, baptisée « Des graines à tous les étages ». Ce concours portera principalement sur la végétalisation des bords de fenêtres, des balcons et des terrasses des Parisien-ne-s. En ce sens la Ville de Paris compte leur distribuer gratuitement, à partir de la mi-mars, 30.000 sachets de graines, par l'intermédiaire de la Maison du jardinage et des Mairies d'arrondissement qui pourront librement organiser cette distribution.

« Nous avons sélectionné des végétaux reconnus comme étant faciles à jardiner et utiles pour la biodiversité, notamment des plantes mellifères qui attirent les insectes pollinisateurs. Issues dans leur grande majorité du bassin parisien dont 73% certifiées « Agriculture biologique », es habitants pourront utiliser ces graines pour leurs semis du printemps », détaille Pénélope Komitès.

15 types de sachets sont prévus :

- Plantes potagères : Pois ; Fenouil bulbeux ; Courgette ; Radis.
- Plantes aromatiques : Ciboulette ; Origan ; Bourrache officinale.
- Plantes fleuries estivales : Camomille ; Chrysanthème des moissons ; Bleuet ; Coquelicot.
- Plantes fleuries vivaces : Millefeuille ; Mauve musquée ; Pimprenelle ; Lotier.

Un concours pour récompenser les habitants les plus investis

À partir du mois de mai, une fois les plantes poussées, les participants seront invités à prendre en photo leurs plantations et à les adresser à la Ville, afin qu'elles soient publiées sur un site internet dédié. « Un concours, que nous lancerons le 16 mars à la Maison du jardinage, distinguera en juin les plus belles compositions. Il comportera aussi des critères de non utilisation de pesticide et de moindre consommation d'eau », ajoute l'élue.

Les Parisiens voteront en ligne en faveur des plus belles créations. Un jury, composé notamment des Maires d'arrondissements, remettra des prix, à l'échelle de Paris et de chaque arrondissement, avec un prix spécial dédié à l'agriculture urbaine.

Contact presse : Alison Hadjez / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61